

**LISTE DES DELIBERATIONS
SOUISES AU CONSEIL MUNICIPAL**

Conformément à l'article L2121-25 du Code général des collectivités territoriales

Séance du 12 mai 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 12 mai à 20 heures, le Conseil municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Nadège NAZE, Maire.

Présents : Mme NAZE, M. KASPAR, Mme SIMON, M. ALLUIN, Mme ZEPPA, M. FERNANDÈS, Mme PELTIER, M. COCHARD, Mme AUTRET, M. BRIET, Mme RICHARDSON, M. PÉANNE, M. BOUREL, M. PARCINEAU, M. HERVÉ, Mme GOBET, M. BURGUIÈRE, M. THOMAS, M. ANDRÉ, Mme LOPEZ.

Absents excusés : M. LOISEAU (pouvoir à Mme SIMON), Mme HURLIER (pouvoir à M. KASPAR), Mme LETIN (pouvoir à Mme AUTRET), M. VERGNAUD (pouvoir à Mme NAZE), Mme SZEWZYK.

Absents : Mme ROLLOT, M. BOULLEAUX, Mme EL HAOUCHI, Mme BERTRAND.

Secrétaire de séance : M. Éric PÉANNE, qui accepte, est élu secrétaire de séance à l'unanimité.

Date de convocation : 5 mai 2023

Date d'affichage : 17 mai 2023

N° de délibération	Sujet	Résultat du vote
2023.33	Contrats pour véhicule publicitaire	Unanimité
2023.34	Attribution du marché d'exploitation des installations de chauffage	Unanimité
2023.35	Création et suppression de postes	Unanimité
2023.36	Mise en place du télétravail	1 abstention (Mme LOPEZ)
2023.37	Convention avec la CAGS pour la mise à disposition d'une instructrice du service urbanisme de la CAGS	1 abstention (M. ANDRÉ)
2023.38	Convention avec la ville de Sens dans le cadre du prix littéraire SaYONNE'ara	Unanimité
2023.39	Désignation d'un référent déontologue	2 abstentions (M. BURGUIÈRE et M. ANDRÉ)

La Maire

Nadège NAZE

